

Saint-Philémon, le lundi 10 mai 2010

Bonjour,

À nouveau cette année, Le Festival de la Truite de Saint-Philémon présentera, dans le cadre des activités de sa 30^{ème} édition, un **Super Derby de Démolition** qui se tiendra samedi le 24 juillet 2010 (**en cas de pluie, remis au dimanche 25 juillet 2010**), sur le terrain face au Camping Bellechasse, sur la route 216 est.

Les organisateurs de la course se donnent jusqu'à 8h30 le matin du derby pour reporter au dimanche ou annuler (si déjà remis la veille) en cas de mauvais temps. Si la course devait être annulée, le Festival remboursera uniquement les frais d'inscription. Le Festival ne se tiendra pas responsable des autres frais encourus par les coureurs.

L'Organisation du Festival est consciente que, par les années passées, certaines parties des règlements ont été plus ou moins respectées. Vous devez considérer que cette année, compte-tenu du montant élevé des bourses, **les règlements seront appliqués intégralement**, veuillez les consulter (en annexe) pour en prendre connaissance.

L'espace réservé aux voitures de démolition (le paddock) sera clôturé afin de contrôler l'accès. **Seuls les conducteurs et leur mécano pourront y avoir accès. Aucun enfant ne sera toléré dans le paddock.** Nous devons appliquer cette mesure pour des raisons de sécurité.

Compte-tenu qu'il y a services de restauration et de bar sur le site du derby, les glacières (ou autres contenants similaires) seront strictement interdites sur le site. Il y aura inspection des véhicules lors de leur arrivée sur le terrain et pendant la tenue du derby. Cette politique est valable autant pour les coureurs, les membres de son équipe et les spectateurs. Si le coureur arrive sur le site avec sa boisson, elle sera confisquée et remise à la fin de la journée.

Les animaux ne seront pas admis sur le site du derby de démolition. Les coureurs, membres des équipes des coureurs, les spectateurs devront donc laisser leur animal en lieu sûr.

- Il est essentiel que votre véhicule soit immatriculé auprès de la SAAQ.
- Les inscriptions devront être faites dès que possible. Le paddock sera accessible le samedi 24 juillet à compter de **7h30h jusqu'à 10h30**. Nous demandons la collaboration de tous afin de se conformer à cette directive pour que **le départ de la première course soit donné à 12h00**.
- Le coût de **l'inscription est de 20.00 \$ par voiture**. Le participant recevra **4 bracelets** (pour lui et son équipe) permettant l'accès au paddock lors de l'inscription. Il est inutile de demander des bracelets supplémentaires.
- Tous les participants devront payer leur droit d'entrée sur le site (10 \$ / adulte). Le festival remboursera un droit d'entrée de **10 \$ par voiture de course**.

Il nous fera plaisir de remettre aux vainqueurs des différentes courses des bourses totalisant plus de 15 000.00 \$ (approximativement selon les courses) dont 2 500.00 \$ pour le gagnant de la finale de 8 cylindres.

Au plaisir de recevoir !

Jacques Vachon

418-789-3666